



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Nos réf.: 824x47ae3
4.0044

Votre réf.:

Dossier suivi par : Max BACK
Tél. 247-74637
E-mail max.back@mi.etat

Luxembourg, le 9 avril 2018

Concerne : Ville d'Esch-sur-Alzette

Objet : Rôle supplétif de l'impôt foncier - Exercice 2017

Vu et rendu exécutoire à la somme de mille trois cent quatre-vingt-onze euros et trente centimes (1.391,30€) conformément à l'article 148bis de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Pour le Ministre de l'Intérieur,
Le Conseiller de direction,

Clara Muller

 SECRETARIAT GENERAL
PIT BIEVER
12.04.2018

